Ecole primaire 316 route de Thoiry 01630 SERGY

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 14 / 11 / 2024



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE	Représentant		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. PARRA			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : M <sup>me</sup> JONVILLE Lydie	Χ		
Maire: M <sup>me</sup> MOINE Catherine		Х	
M <sup>me</sup> MICHAUD Amélie	Х		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
M <sup>me</sup> CHATELAN Céline	Χ		
M <sup>me</sup> DI SANTO Nelly	Χ		
M. DUMAS Antoine		X	
M. ISSENMANN Louis	Χ		
M <sup>me</sup> JOMAIN Erika	Χ		
M <sup>me</sup> LEIMBACHER Aline	Χ		
M <sup>me</sup> LERUSE Cécile		Х	
M <sup>me</sup> OLIVIER Mathilde	Χ		
M <sup>me</sup> PEYRONNET Laurie	Χ		
M. VERDON Thibaut	Χ		
M <sup>me</sup> WETTSTEIN Magali	Χ		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M <sup>me</sup> TISSOT-BAKRA Caroline		Х	
M <sup>me</sup> BOULANGER MERMINOD Marie-Hélène	Х		
M <sup>me</sup> BRACKE-SAFARIK Tatiana		Х	
M. BECHLER Cyprien		Х	
M <sup>me</sup> CHAMBON Virginie		Х	
M <sup>me</sup> CHÉNIN Mathilde	Х		
M <sup>me</sup> CHEVASSUS Marie-Cécile	Х		
M. DAMJANOVIC Stanislav	Х		
M <sup>me</sup> DELAMARE Audrey	Х		
M. GUILLET Yannick	Х		
M <sup>me</sup> JURGA Katarzyna		Х	
M <sup>me</sup> LE GORREC Alice	Х		
M <sup>me</sup> MARGUET Johanne	X		
M <sup>me</sup> MERGLEN Nelline	Х		
M <sup>me</sup> NAVID Anna	Х		
M <sup>me</sup> VILTART Adeline	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M <sup>me</sup> WATEL		х	
Médecin scolaire :  Infirmier(e) scolaire :			-
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire : M <sup>me</sup> PIQUARD Aurélia  Coordinateur :	Х		-
D.D.E.N. :			1
Enseignant ELCO : Invitée :			-
Invitée :			]

Procès-verbal établi le 14 / 11 / 2024

La présidente, directrice de l'école Nom : JONVILLE Lydie Signature La secrétaire, Nom : MERGLEN Nelline Signature Date: jeudi 14 novembre 2024

Heure de début : 19h

Monsieur l'Inspecteur est excusé.

#### Ordre du jour :

- □ points d'information : présentations, bilan de la rentrée, informations générales sur l'école

- ⇒ sujet 1 soumis à avis : informations concernant la vie des élèves

nombre d'avis positifs : 20/20nombre d'avis négatifs : 0/20

⇒ <u>sujet 2 soumis à vote</u> : règlement intérieur

nombre de votes positifs : 20/20nombre de votes négatifs : 0/20

Heure de fin: 21h15

### **Présentations**

Tour de table

1 AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap) : M<sup>me</sup> Ursula CROCHET-KOCHER avec 3 élèves

## 1 Bilan de la rentrée 2024

Jeudi 14 novembre, 234 élèves sont présents, 236 en sept 2024 (rentrée)

PS/MS/GS 1: 10+10+6=26	PS/MS/GS 2 : 10+8+7=25	PS/MS/GS 3 : 10+10+6=26	
Nelly RAFFIN	Céline CHATELAN (Ma, J et V)	Laurie PEYRONNET (Ma, J et V)	
ATSEM : Véronique GAVI (L, Ma et J)	et Laurie PEYRONNET (L)	et Lydie JONVILLE (L)	
Charlène CAMUS (V)	ATSEM : Giuliana PETERLINI	ATSEM : Valérie GOLZ	
<b>GS/CE1</b> : 14+10= <b>24</b>	CP : 26	CE1 : 26	
Aline LEIMBACHER	Erika JOMAIN (L, J et V)	Louis ISSENMANN	
ATSEM: Rim HOUARI (matins et 2	et Cécile LERUSE (Ma)		
après-midis)			
CE2 : 27	CM1/CM2 A: 13+14=27	CM1/CM2 B: 14+13=27	
Antoine DUMAS (L et Ma)	Thibaut VERDON	Mathilde OLIVIER	
et Magali WETTSTEIN (J et V)			

#### Répartition par niveau :

PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
30	28	33	26	36	27	27	27

Depuis la rentrée : 2 radiations (GS)

Prévisions pour la rentrée scolaire 2025 : 236 élèves

PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2
29	30	28	33	26	36	27	27

## 2 Informations sur le fonctionnement de l'école

## a) Informations générales sur l'école

- Elections des représentants de parents

328 parents inscrits, taux de participation de 63,11%, 16 représentants de parents élus (9 titulaires et 7 suppléants).

#### - Sécurité

Evacuation incendie, jeudi 13 septembre à 15h30.

Essai PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) attentat intrusion : deux exercices : vendredi 18 octobre le matin (problème d'alarme) deuxième essai à 16h.

Essai PPMS risques majeurs : avant noël

#### - Vigipirate

Toujours en Urgence attentat jusqu'en janvier 2025 inclus (affichage). Pas de grand changement pour l'école, le portail est fermé aux horaires de classes, l'accès aux parents reste limité dans l'enceinte de l'école.

#### - Espaces verts

Espaces verts accessibles dans la cour de récréation des élèves d'élémentaire depuis la rentrée. Dans la descente de la cour de récréation, végétalisation entre la cour et la route prévue. Suppression de l'espace provisoire récréation qui était installé sur le parking des Peupliers.

#### - Points sur les travaux

Voir Mme MICHAUD

Plantation de la végétalisation dans la pente du côté route : barrière végétale et phonique

### b) Informations concernant la vie des élèves

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les séances d'APC ont commencé mais pas encore dans toutes les classes.

#### - Photographe : jeudi 21 novembre

Les documents pour passer les commandes seront transmis aux parents dès que possible afin que les commandes soient livrées avant noël.

Thème : les doudous, chacun apporte son doudou pour la deuxième photo de classe.

- Edulivret : utilisé par toutes les classes
- Educartable : utilisé par toutes les classes.

Si problème de connexion, contacter la directrice.

#### - <u>Visite médicale des PS par la PMI :</u>

Jeudi 14 et vendredi 15 novembre : test visuel.

#### - Suite de l'évaluation d'école

C'est la modification du projet d'école. (Année n+1)

#### - Non Au Harcèlement / pHARe

Tout au long de l'année, l'école va suivre des actions dans le cadre du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Première mobilisation : jeudi 7 novembre

Questionnaire anonyme pour CE2, CM1 et CM2 (questions concernent des situations que chaque élève peut rencontrer ou les émotions qu'il peut ressentir).

L'ensemble des actions a pour but de permettre aux élèves de s'interroger sur leur situation, celle de l'école et d'ouvrir le dialogue sur ces problématiques.

Seconde mobilisation: mardi 11 février 2025 Safer Internet Day

#### Troisième temps : Prix Non au harcèlement

Les actions peuvent touchées tous les cycles et du matériel est fourni par le programme pHARe.

#### - Projets effectués, en cours ou déjà prévus

Attention : retour aux règles pour les sorties scolaires des maternelles

Depuis la rentrée de septembre, il est à nouveau possible pour une classe de sortir sans 4 adultes, cela signifie que les classes de maternelles peuvent à nouveau aller au jardin accompagnées de leur enseignante et leur ATSEM.

- <u>Cinéma 360° pour toutes les classes</u>: une projection sur un dôme installé dans la salle Calame sur le thème des étoiles (activité proposée par un parent d'élève), activité pour tous les niveaux sur 1,5 jours.

#### - Journée déguisée pour toute l'école

Vendredi 18 octobre

#### - Cross pour les classes de cycles 2 et 3 au City Stade :

Objectif individuel selon les élèves. Les parents étaient conviés.

#### - Promenade sur le chemin de Cairoly PS/MS/GS 1, 2 et 3

Promenade d'automne avec goûter d'anniversaire.

#### - Correspondance de la classe de CP avec celle de Crozet

Plusieurs échanges en cours d'année : échange de photos et de documents tout au long de l'année. Objectif : rencontre en fin d'année scolaire, les élèves de Crozet viendraient à l'école de Sergy en vélo.

#### - Pressage du jus de pommes PS/MS/GS 1, 2 et 3 et GS de la classe de GS/CE1

Jeudi 7 novembre. Invitation du Sou des écoles pour voir la fabrication du jus de pommes et les élèves ont le droit à une dégustation.

- Bibliothèque : toute l'école : 1 séance par classe par mois
- Elevage fourmis, coccinelles, papillons pour les classes de cycle 2 :

L'élevage de fourmis déjà en cours dans la classe d'Aline Leimbacher. Les 2 autres sont prévus pour le printemps.

#### - Batuk en fête pour la classe de CM1/CM2 B

Décoration faite pour le festival.

#### - Ski alpin pour les classes de CE2, CM1/CM2 A et B

Projet en cours pour les CE2 / CM1 / CM2 du jeudi 9 janvier au 6 février 2025.

#### - Natation (attente d'un retour de la mairie)

Projet en cours. Date possible en février.

#### - Journal d'école pour les classes de CM1/CM2 A et B

Projet d'écriture, journal de l'école en production d'écrit. Publication prévue de deux exemplaires dans l'année

#### - Film en stop motion pour les classes de CM1/CM2 A et B

#### - Grand Décloisonnement de Noël

9 et 10 décembre les élèves sont divisés dans les classes de la PS au CM2 pour fabriquer les décorations présentées lors du marché de Noël. Les groupes seront gardés pour les Olympiades.

#### - Marché de noël

Jeudi 19 décembre (vente d'objets fabriqués par les élèves / visibilité des décorations / présence du Sou des Ecoles)

- Financement
- Ventes de gâteaux ont commencé le 20 septembre. La prochaine aura lieu le 26 novembre.
- Photos de classes

nombre d'avis positifs : 20nombre d'avis négatifs : 0

### 3 Règlement intérieur et règlement de cour

nombre de votes positifs : 20nombre de votes négatifs : 0

# 4 Réponses des enseignants aux questions posées par les parents

#### **QUESTIONS POUR L'ECOLE:**

Q 1 : Le choix de la sieste jusqu'en MS est problématique dans certaines familles, car elle retarde l'heure du coucher, voire le rend extrêmement compliqué. Serait-il possible d'envisager ce temps calme ou temps de sieste en fonction des différents besoins des enfants et en concertation avec les familles ? Serait-il possible de réexpliquer le fonctionnement du début d'après-midi dans les classes de maternelle ? Enfin, cette organisation permet un moment privilégié pour l'apprentissage des grandes sections, mais est-il pertinent pour les autres niveaux ?

En période 1, en début d'après-midi, tous les élèves de GS sont répartis en 3 groupes pour le décloisonnement : ateliers phonologie et mathématiques.

Temps de repos en salle de sieste pour tous les élèves PS et MS

Les MS qui ne dorment pas sont levés à 14h30 en période 1 (car l'endormissement est plus long), puis à 14h15

A partir de la période 3, pour les élèves de MS qui ne dorment jamais, un temps calme en classe est proposé en classe. Les élèves de PS qui ne dorment pas sont levés à partir de 14h15. Les élèves de MS qui ne dorment pas commence un décloisonnement. Ils ont une adaptation progressive.

Tous les élèves sont réveillés à 15h.

Un temps de sieste est possible à la maison pour les PS, avec une réouverture du portail à 15h20 pendant la récréation.

La discussion avec les parents est en cours, mais on ne peut pas tout individualiser.

On adapte au mieux par rapport à l'organisation mise en place.

Q 2 : Afin de préparer au mieux la première rentrée des enfants en PS, certains parents apprécieraient avoir plus d'informations en amont. Le livret d'information qui avait été élaborée pendant le Covid pourrait être un document à mettre à disposition lors de l'inscription de l'enfant.

Une matinée « portes ouvertes » est proposée en juin pour les futurs PS. Les enseignantes de maternelle accueillent les enfants et les parents. Ils peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Une visite est proposée par la directrice lors du rendez-vous d'inscription.

Le livret d'information sera mis à jour et pourra être distribués.

La directrice a aussi fait de vidéos pour présenter les différentes parties de l'école pour les futurs élèves de l'école ne pouvant pas venir la visiter avant leur arrivée.

Q 3 : La liste des fournitures scolaires pourrait-elle être publiée dès le début des vacances d'été ? Pour plus de lisibilité, les anciennes listes pourraient être supprimées du site internet.

Les listes des fournitures dépendent des enseignants. Ils sont parfois nommés tardivement et ne peuvent alors pas communiquer leur liste au début des vacances. Dès que possible, les listes sont diffusées et mises en ligne sur le site Internet de l'école. Quant aux listes des précédentes années scolaires, elles seront effacées pour éviter toute confusion.

Sur les listes de fournitures est ajouté en plus de la classe, l'année de naissance correspondant au niveau de l'enfant → explication nécessaire pour les enfants venant d'un autre système scolaire. Il reste toujours possible qu'un complément de fournitures soit demandé aux familles à la rentrée.

Q 4 : Serait-il possible que les GS de la classe d'Aline Leimbacher soient plus accompagnés jusqu'aux vacances d'octobre lors de l'entrée à 8h20 et lors de la sortie à 16h30 au portail de l'école élémentaire ? C'est le bain de foule, les enfants sont un peu perdus et les parents sont inquiets.

Un affichage déjà présent au portail permet à chaque parent de vérifier avec son enfant s'il doit se rendre en classe ou dans la cour. Un 2<sup>nd</sup> exemplaire est affiché dans la cour. Un 3<sup>e</sup> sera ajouté dans le couloir du bâtiment D (cantine) pour les élèves présents au périscolaire le matin.

Pour les enfants de GS dont la classe est dans le bâtiment des élémentaires, ils seront accompagnés par un adulte qui les aidera à savoir où se rendre, particulièrement lorsque l'accueil se fait en classe. Cet accompagnement sera mis en place durant toute la période 1.

#### Q 5 : Pouvez-vous réexpliquer le choix d'une classe GS-CE1 pour cette année scolaire ?

Les effectifs de GS et CE1 sont les plus nombreux. Cette année, il y avait la possibilité de constituer des classes de simple niveau pour les CP, une partie des CE1 et les CE2 et l'équipe pédagogique a privilégié ce choix. Cette répartition permet d'équilibrer les effectifs de la maternelle au CM2.

En GS/CE1, il n'y a que 2 ans d'écart, mais les élèves font le travail de leur niveau et progresse normalement dans les apprentissages. Il y a quelques années l'école avait déjà expérimenté avec succès une classe de GS/CE2. Ce très bon fonctionnement a engagé l'équipe à renouveler l'expérience. La maîtresse confirme que l'autonomie des CE1 en début d'année permet de très vite entrer dans les apprentissages et laisse du temps pour les GS. Par ailleurs, l'ATSEM, Rim Houari, est présente deux après-midis de plus par semaine car le nombre des GS est plus élevé : 14 élèves. Enfin, la salle de classe d'Aline Leimbacher est la plus grande ce qui permet de séparer les 2 niveaux.

Remarque : Si Aline ne prenait pas de GS, les classes de maternelle dépasserait les 33 élèves.

Q 6 : Comment la première période s'est-elle passée pour la classe de CE2 de Mme Mayenson en raison de l'arrêt maladie de cette dernière ? Les parents s'inquiètent de cette situation et veulent savoir comment la continuité pédagogique sera assurée. Des activités sportives, culturelles ou un voyage scolaire sont-ils prévus ?

La continuité a été assurée par M. DUMAS. M<sup>me</sup> REYMOND avait déjà été remplaçante dans l'école et connaissait les lieux. Elle a eu accès très rapidement aux manuels.

M<sup>me</sup> WETTESTEIN remplacera M<sup>me</sup> MAYENSON jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle s'est présentée aux enfants avant la prise de remplacement. Elle a été en contact avec les enseignants de la classe avant les vacances et elle a aussi eu accès à sa classe avant la rentrée scolaire ce qui lui a permis de préparer son remplacement.

La classe de CE2 est intégrée dans les différents projets d'activités de l'école. Par ailleurs, les élèves de la classe iront au ski.

Q 7 : Pouvez-vous nous expliquer les disparités entre les classes par rapport aux fournitures scolaires ? Par exemple, très de peu de fournitures ont été demandées aux élèves de CE2, qui par ailleurs n'ont pas eu de manuels scolaires. Autre exemple, les élèves de la classe de CM1-CM2 B doivent lire un

# roman sur des photocopies. Quel est le budget alloué à chaque élève pour l'achat du matériel pédagogique ?

C'est le choix de chaque enseignant. Mais il y a aussi une difficulté budgétaire si l'on veut réduire les listes de fournitures. Le budget alloué est de 37 euros par élèves pour toute l'année scolaire (papier, matériel d'arts plastiques, fournitures diverses). Acheter l'ensemble des petites fournitures pour les enfants réduirait considérablement le budget disponible pour les autres projets. Toutefois, pour les familles qui en auraient en avoir besoin, il sera mentionné sur les listes de fournitures scolaires un lien vers les associations qui peuvent soutenir l'achat de fournitures.

Les livres de lecture des CM1/CM2 ont été commandés, mais ils ne sont plus disponibles. Il existe une possibilité de louer des mallettes de livres 1 fois par an à Thoiry, mais celles-ci sont souvent prises d'assaut.

Q 8 : Concernant les cahiers de poésie et les cahiers de créations artistiques, ne pourraient-ils pas être utilisés tout au long de leur scolarité à l'école élémentaire ? Certains élèves les réutilisent, d'autres en ont des nouveaux chaque année scolaire. Pourrait-on mieux communiquer pour que les élèves puissent conserver ce matériel ?

Pour le parcours artistique, les cahiers sont conservés du CP au CM2.

Pour le cahier de poésie, les cahiers vont être conservés en CP et CE1 (format A5), puis un nouveau cahier sera utilisé du CE2 au CM2 (format A4).

Q 9 : Comment les cours de natation seront-ils organisés cette année ? Quelles seront les classes concernées ? Qu'en est-il du conflit de dates avec les cours de ski ? Comme c'est la deuxième année que des créneaux sont proposés par la piscine de Saint-Genis-Pouilly, peut-on penser que cet apprentissage sera pérenne à l'école de Sergy ?

La demande pour financer les séances de natation a été faite pour être présentée en Conseil municipal. L'école attend la décision de la mairie. Les niveaux concernés pour cette année scolaire sont les CP et CM2 selon les recommandations nationales.

Tant qu'il y aura des créneaux libres, la demande de financement du projet sera présentée en Conseil municipal. Si les créneaux piscine n'étaient plus disponibles à la piscine de Saint-Genis Pouilly, la directrice connaît maintenant la procédure pour obtenir des accès à d'autres piscines. L'école a le souhait de pérenniser cette activité préconisée par les programmes scolaires. Quant à la mairie, face aux contraintes budgétaires, elle ne peut s'engager sur plusieurs années et le budget « Natation » doit être voté pour chaque exercice budgétaire.

RAPPEL : les parents accompagnateurs pour la piscine doivent avoir un agrément (voir les informations sur le site de l'école).

Il n'y a pas de conflit avec les jours du projet ski alpin.

Q 10 : Nous aimerions que vous abordiez la question de l'intimidation à l'école et plus précisément, la démarche qu'un parent doit suivre (à part prévenir la/le maître(sse)), dans le cas où son enfant souffre d'intimidation de la part d'un(e) camarade de classe. Peut-on savoir de quelle façon est réellement abordée et surtout "géré" par notre école, le problème de harcèlement lorsqu'un cas de figure se présente et se répète dans notre école ?

Quelques informations sont sur le site Internet, mais les parents préfèreraient les recevoir via Educartable.

L'école est inscrite dans le projet national « Non Au Harcèlement ». Des actions seront mises en place tout au long de l'année scolaire (cf 2) b).

En cas d'intimidation sur le temps scolaire ou périscolaire, les parents ont plusieurs possibilités : informer l'enseignant, informer la directrice, téléphoner au 30 18 (numéro affiché devant l'école).

Dès qu'il y a une suspicion de harcèlement, la directrice prévient la cellule pHARe et la famille de l'élève cible est contactée par l'inspecteur d'Académie après une semaine au plus tard. Cette cellule est composée d'enseignants ainsi que de l'inspecteur de la circonscription. C'est la cellule pHARe qui va gérer la situation et l'équipe pédagogique de l'école de Sergy se retire et ne mène pas d'action en parallèle. Le but de leur intervention est que la situation cesse et ne se reproduise pas. Mais pour que cette action fonctionne, il faut laisser agir les membres de la cellule qui interviennent toujours en deux temps auprès des élèves, le deuxième temps visant à s'assurer que la situation d'intimidation est réglée.

Le flyer sur la cellule pHARe sera mis en pièce jointe avec les informations de rentrée sur Educartable.

Q 11 : Contrairement à la communication du dimanche 3 novembre, l'exercice intrusion ne s'est pas bien passé. L'alarme a dû être déclenchée plusieurs fois, des enfants ont eu peur, des enfants ont été enfermés à l'extérieur des salles de classe... Choisir le jour de la fête d'Halloween et la veille des vacances nous surprend ? Est-ce que les enseignants sont formés et informés ?

L'exercice devait être fait impérativement avant les vacances d'automne. L'équipe enseignante s'est aussi posée la question de la date, mais aucune autre date n'était possible. De plus, si la situation devait réellement se produire, la question de la date ne se poserait pas.

Le protocole pour le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) prévoit un scénario, écrit par la direction, qui est transmis à l'équipe enseignante. Par ailleurs, cette dernière est informée du jour où aura lieu l'exercice.

Ce jour-là, vendredi 18 octobre 2024, veille des vacances scolaires et jour de fête d'Halloween, le dispositif n'a pas fonctionné correctement, suite à un problème technique avec le système d'annonce. Ces exercices servent à aussi savoir ce qui fonctionne ou pas, afin d'être opérationnel dans le cas d'une alarme réelle. Les dysfonctionnements ont pour but d'intervenir sur les problèmes techniques et de donner une information améliorée aux enfants quant aux règles qu'ils doivent respecter lors de PPMS.

Dans son courriel, la directrice n'a pas voulu inquiéter les parents. Toutefois, les représentants des parents demandent qu'une information correcte et circonstanciée soit communiquée, faisant mention des éventuels problèmes techniques. Cela peut être fait sans pour autant que cette information soit anxiogène pour les familles.

# Q 12 : La communication ne semble pas avoir été la même par rapport au formulaire à compléter par les parents accompagnateurs. Qu'en est-il ? L'information pourrait-elle être diffusée pour tous sur Educartable ?

C'est la directrice qui a été plus stricte que l'Inspecteur d'académie cette année et a systématisé le remplissage de ce formulaire 2.3 B.

Si un parent participe à une activité (hors agrément) et qu'il doit expliquer un atelier à des élèves alors il doit compléter le formulaire 2.3B, car il est dans une situation d'enseignement. Si un parent accompagne un groupe pour une sortie à la journée, alors il n'est pas requis.

# Q 13 : Comment communique-t-on avec la directrice de l'école ? Certains courriels restent sans réponse. Qui assure le relai de la direction le mardi pour cette année scolaire ?

Il y a plusieurs possibilités : mail, téléphone, directement au portail. Le répondeur de l'école est vérifié plusieurs fois par semaine. Il arrive que des mails soient marqués comme lus alors qu'ils ne le sont pas. S'il n'y a pas de réponse au bout d'une semaine, alors il faut renvoyer un mail et recontacter la directrice.

M<sup>me</sup> Nelly DI SANTO assure la direction en cas d'urgence le mardi lors de l'absence syndicale de la directrice.

#### Q 14. Besoin en AESH satisfaisant?

Les dossiers MDPH sont difficiles à monter car il faut le bilan d'un neuropsychologue et cela coûte cher pour les familles. Actuellement, des dossiers sont en cours d'examen et d'autres sont en création. Trois élèves sont effectivement concernés par une aide cette année et les besoins des enfants sont plutôt respectés dans notre l'école.

AESH I (individualisé) > prioritaire 12h dans la classe de Nelly AESH M (mutualisé) > pas de nombres d'heures attribuées individuellement à un enfant, mais organisation interne à l'école à mettre en place en fonction des besoins identifiés par l'équipe pédagogique.

# 5 Réponses de la mairie aux questions posées par les parents

#### Pour la cantine et le périscolaire :

Q 1: L'augmentation du tarif de la cantine est significative cette année alors même que rien n'a changé au niveau du fournisseur. Les fruits et légumes ne sont pas bios et tout est acheminé chaque matin par camionnette. Serait-il possible de demander à la mairie une estimation pour soit un changement de fournisseur (qui propose vraiment du bio) et/ou de faire une estimation avec un cuisinier sur place et des fournisseurs locaux ? On a suffisamment de producteurs locaux dans le coin pour alimenter la cuisine de l'école.

La refonte des tarifs de la cantine ne visait en aucun cas une augmentation mais bien une meilleure répartition de la tarification en augmentant le nombre de tranches. La Mairie « perd » même de l'argent par rapport à il y a un an. Entre septembre 2023 et septembre 2024, il y a 2000 € de différence. Il ne suffit pas de faire des estimations, la commune est soumise à des procédures de marchés publics, qui consistent à proposer aux entreprises de la région ou autre, de répondre à une demande selon un cahier des charges et un règlement fixant les critères de sélection. Au terme de cette procédure, les candidatures sont analysées et la meilleure est retenue. Cette année encore seule deux entreprises ont répondu à l'offre et Bourg traiteur a encore une fois remporté le marché. Une cuisine sur place n'est pas viable car le bâtiment n'est pas adapté.

La mairie essaie de trouver une solution pour pouvoir se rapprocher d'un restaurant scolaire du Pays de Gex. (Le collège de Saint Genis Pouilly avait été approché, mais la demande s'est conclue par un refus ferme et définitif).

Dans les autres communes, nous savons que Crozet est passé chez un nouveau fournisseur, Thoiry revenu chez Bourg traiteur a la place de SHCB. Pour une cuisine scolaire soit viable, il faut mille repas par jour. Plusieurs communes pourraient être intéressées mais les communes n'ont pas de fonciers pour commencer le projet de cuisine scolaire mutualisée.

Q 2 : Beaucoup d'enfants se plaignent cette année de la qualité des produits, les menus ne semblent pas équilibrés, les plats sont souvent brûlés ou secs, la viande de moins bonne qualité que les autres années, des laitages périmés ont été distribués... Que peut-on faire pour améliorer la situation et que les enfants mangent mieux ?

C'est une diététicienne qui fait les menus, c'est une obligation légale. Les menus semblent les mêmes que les années précédentes. Les protocoles pour réchauffer les plats sont rigoureusement respectés. Depuis l'année dernière, la coordinatrice a obtenu que les sauces des entrées soient mises de côté afin que les enfants puissent doser chacun selon ses goûts. Enfin, pour améliorer la qualité, le pain est livré chaque jour par la boulangerie de Sergy.

D'après la coordinatrice, il n'y a pas eu de produits périmés distribués. Le cas échéant, il faut que les enfants alertent les dames du périscolaire.

# Q 3 : Peut-on faire un point sur les engagements du personnel du périscolaire ? Ces nouveaux personnels sont-ils formés ? Sont-ils en nombre suffisant ? Beaucoup d'enfants se plaignent qu'on leur crie dessus, avec un vocabulaire peu adéquat.

Un point a été fait avec le personnel.

La Mairie de Sergy soutient son personnel qui œuvre dans des conditions difficiles et qui subissent de plus en plus de remarques désobligeantes des parents et des enfants (comportements et vocabulaires inadaptés). Le personnel en place est formé (diplômé) et parfaitement apte à œuvrer au sein des services du Periscolaire. 1 seule personne n'est pas encore diplômée et la formation lui sera proposée lors de sa 2<sup>e</sup> année de contrat.

Pour la première fois depuis de nombreuses années les services sont complets.

La direction de la Mairie porte une attention particulière aux plaintes sur son personnel afin d'améliorer constamment le service apporté. Aucun signalement récent ne nous est parvenu à ce propos. Les animatrices peuvent avoir un mot plus haut que l'autre par moment, mais la coordinatrice a transmis la remarque à l'ensemble de son équipe et elles vont être plus vigilantes.

# Q 4 : Pourquoi le planning des activités créatrices et manuelles n'est plus transmis aux familles ? Ces activités étaient appréciées des enfants et des parents.

Planning sera à nouveau transmis sur Panneau pocket, mais moins détaillé qu'avant.

L'enfant a le choix entre 3 activités : bricolage, jeux de société et une activité en extérieur chaque soir. Pour les maternelles, il y a un thème /conte par semaine qui servira de fil rouge pour les activités (bricolage, extérieur, spectacle...)

#### Q 5 : Qu'en est-il des devoirs surveillés / dirigés ? Ont-ils été envisagés pour cette année scolaire ?

Côté éducation nationale, cela n'entre plus dans le PACTE (programme de l'EN qui explique comment les équipes enseignantes peuvent augmenter leur rémunération en faisant des heures supplémentaires. A titre d'exemple, les enseignants peuvent proposer des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires.)

Si des devoirs dirigés étaient mis en place, les enseignants devraient être rémunérés par la mairie. Il faut alors faire une demande de budget à la mairie, mais les années précédentes, les sondages n'ont pas montré une demande claire des parents pour les élèves du Périscolaire.

Il faut noter qu'un temps est proposé chaque soir à l'accueil périscolaire aux enfants qu'ils le souhaitent pour faire leurs devoirs en autonomie. Il est très peu prisé par les enfants.

#### Pour la mairie :

#### Q1: Parking

Nous notons que les améliorations apportées sont intéressantes, mais pas tout à fait satisfaisantes. Suite à la semaine de sécurisation des passages piétons en début d'année, nous avons observé que le sens unique dans le parking est positif, mais le deuxième passage devant l'école est problématique. Par ailleurs, lorsque le car attend les enfants devant l'école, il devient très difficile de passer et c'est très dangereux, car on ne voit pas les enfants.

Q 2 : Une réfection du parking est-elle prévue ?

# Q 3 : Peut-on obtenir une signalétique pour sécuriser les enfants aux abords de l'école et sur la route de Thoiry ? Pourrait-on avoir un feu de signalisation pour que les enfants puissent traverser en toute sécurité ?

Une nouvelle tentative de sécurisation sera prochainement menée, mais elle ne solutionnera pas tous les problèmes et ne pourra en aucun cas satisfaire tout le monde.

Néanmoins, elle sera, sauf ajustement, définitive et la dernière piste envisagée. Les éléments vous seront présentés prochainement.

Il est tout de même à noter que la principale cause d'insécurité sont les parents eux-mêmes, par la vitesse, l'inattention et l'incivilité. Des patrouilles de Gendarmerie seront faites aux heures de pointe aléatoirement.

**Q 4 : Devant l'école, les galets sont à nouveau arrachés. Est-il prévu une nouvelle réparation ?** Tant qu'une solution plus pérenne n'est pas trouvée, il n'aura pas de nouvelle réparation.

Q 5 : Pourquoi n'y a-t-il pas de gouttières le long des toitures ? C'est en partie cela qui endommage le sol. Au bout des toitures, un filet d'eau continu coule et arrose les enfants. C'est aussi un problème constaté dans cour, sous le préau.

Le choix architectural et la typologie du bâtiment ne permet pas l'installation de gouttières aucun changement ne pourra être apporté de ce côté.

#### Q 6: Qu'en est-il du renouvellement du mobilier scolaire?

Suites aux premiers échanges, aucune évolution n'a eu lieu, le budget est prévu, nous sommes en attente des besoins.

La mairie informe que le ruche a été vandalisé et demande qu'une sensibilisation puisse être menée sur la biodiversité à l'école. En effet, les ruches ont été vandalisées à deux reprises. L'apiculteur est conseiller municipal, passionné par les abeilles, il pourrait venir en classe pour parler de son métier aux élèves. Notons que les essaims achetés par la mairie sont très largement morts, peut-être totalement.

#### Remerciements

Nous remercions sincèrement l'équipe enseignante de l'école de Sergy, le personnel du périscolaire et les élus municipaux pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Les parents d'élèves sont reconnaissants d'avoir des personnes à l'écoute pour accompagner au mieux le développement et l'épanouissement de leur(s) enfant(s).

FIN à 21h15